Chères Saint-Chaptoises, chers Saint-Chaptois,

En cette fin d'hiver, je ne ferai pas de commentaire sur la crise sanitaire, les médias s'en chargent. Sachez tout de même que nous nous sommes portés volontaires auprès de l'ARS pour ouvrir un centre de vaccination. Nous n'avons pas de réponse pour l'instant.

Quelques mots sur un projet qui me tient particulièrement à cœur : la Maison de Santé pluridisciplinaire (MSP). Pour ce faire, il faut plusieurs ingrédients : la volonté des professionnels de santé de se lancer dans cette aventure, la nécessité de définir un bassin de vie et la volonté de la mairie de créer un bâtiment qui pourra accueillir l'entité morale de la MSP. Le bassin de vie défini par l'ARS, comporte, outre St-Chaptes, 13 autres communes de la rive gauche du Gardon, soit environ 10500 habitants. Les professionnels de santé, une soixantaine environ, très motivés, travaillent sur des projets de santé publique qui seront présentés à l'ARS pour accord. Bien que cette MSP soit multi-site, la mairie va construire un bâtiment à la place du « Mas Mathieu » qui avait été préempté dans ce but. Les locaux créés seront, bien entendu, réservés aux professionnels de santé, médicaux et/ou para médicaux. Je vous tiendrai informé de l'avancement de ce beau projet.

Je ne sais pas si c'est une mode ou un dérangement de notre esprit républicain mais le dernier mot de la devise de notre pays « fraternité » est complètement galvaudé. Même dans notre village, fleurit une certaine délation souvent anonyme, qui me gêne beaucoup. Je ne tiendrai jamais compte de ce genre de procédé sauf si je considère qu'il s'agit d'événements qui peuvent avoir des conséquences graves.

Le « bien vivre ensemble » prôné par certains semble bien loin….

Enfin ! Pendant ces périodes difficiles, il faut garder une philosophie positive.

Bon courage mes chers concitoyens. Cordialement à tous.

Jean-Claude Mazaudier, maire de Saint-Chaptes

<u>Marie-Jo dite « la boulangère » pour les anciens</u>,
car de 1976 à 1994, elle était présente à la boulangerie tous les jours avec son sourire, sa gentillesse et sa disponibilité ainsi que la générosité avec les plus jeunes qui le lui rendaient bien. Pour ceux qui l'ont connue, elle aimait son église, les lotos où elle aimait la foule mais par-dessus tout, elle aimait ses deux petits-fils qu'elle a vus pour la dernière fois en août 2020. Elle s'est éteinte le 5 février 2021 à son domicile après avoir lutté avec courage.
Je remercie bien les pompiers et le SAMU qui sont intervenus très rapidement. Merci aussi au service médical, soignants au quotidien, aux femmes de ménage pour leur soutien.
Je m'excuse pour le malentendu à propos de l'emplacement de la table de signatures.

Jean Foures

Mairie
Lundi : 9h à 12h / 13h30 à 17h
Mardi : fermée toute la journée
Mercredi : 9h à 12h / 13h30 à 17h
Jeudi : 9h à 12h
Vendredi : 9h à 12h

Tél. : 04 30 06 52 40
Mail : mairie@stchaptes.fr

Site internet :
www.saintchaptes.com

Permanence des élus
Jean-Claude MAZAUDIER : tous les jours ouvrables, sur RDV
Lisette RAVAT (Adjointe au social) : mardi de 14h à 17h et jeudi de 9h à 12h
Guy CHANÉAC (adjoint aux associations et aux festivités) : sur RDV
Catherine REWUCKI (adjointe enfance/ jeunesse) : sur RDV
Jean-Marie CUILLÉ (adjoint culture et communication) : sur RDV
Karine PERROTIN (adjointe à la santé) : sur RDV
Jocelyn PORTAL (Délégué à l'urbanisme) : sur RDV

EAU Nîmes Métropôle
09 69 36 61 02

Assistante sociale
Le Conseil Départemental du Gard délègue deux assistantes sociales pour la commune : Mme CERDAN, tous les lundis matins de 9h à 11h, et Mme DANTAN, tous les jeudis matins. Bureau au premier étage à droite à la mairie.
Prendre RDV au
04 66 03 48 00.

Bibliothèque
Place du Champ de Foire Ouverture : • mercredi de 14h à 18h (hiver) et de 14h30 à 18h30 (été) • samedi de 10h à 12h Abonnement familial : 8 €/an.

LES FINANCES DE LA COMMUNE

Le conseil municipal s'est réuni le 25/02/2021 pour approuver les comptes administratifs 2020 et voter les budgets 2021.

LA FISCALITÉ : les taux ne changent pas par rapport à 2020, à savoir : Taxe foncier bâti : 18.54 % Taxe d'habitation : 12.00 % Taxe foncier non bâti : 53.18 %

Ces taux sont appliqués sur les bases du cadastre qui augmentent chaque année.

BUDGET PRINCIPAL

Le Compte Administratif 2020 : le résultat global fait ressortir un excédent de 789 684.83 €

Le budget 2021 :

- La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 1 826 712.00 €
- La section d'investissement s'équilibre à la somme de 1 585 000.79 €

Voir les détails sur le site internet de la commune.

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT EN 2021

Logiciels informatiques et serveur : 5 000.00 € /Columbarium : 7 000.00 € /Volets et portes placards mairie : 20 000.00 € / Réfection voirie : 75 000.00 € / Travaux rue de la Cave et Roux Larcy : réseaux électrification : 5 100.00 € ; éclairage public : 66 000.00 € / Système d'alerte à la population : 15 000.00 € / Balayeuse : 14 000.00 € / Voirie – traversée du village + solde travaux mairie : 659 500.00 € / Avance au Budget Maison de Santé : 350 000.00 €

BUDGET U.A.C. (Unité artisanale et commerciale)

Le Compte Administratif 2020 : le résultat global est de 236 649.53 €

Le budget 2021 :

- La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 335 072.00 €
- La section d'investissement s'équilibre à la somme de 314 400.04 €

BUDGET GENDARMERIE

Le Compte Administratif 2020 : le résultat global est de - 25 369.20 €

Le budget 2021 :

- La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 172 005.00 €
- La section d'investissement s'équilibre à la somme de 230 865.00 €

Les trois budgets (Principal, UAC et Gendarmerie) sont des budgets primitifs, ils peuvent faire l'objet de modification en cours d'année.

RAVALEMENT DE FAçADES La commune octroie une subvention pour inciter aux travaux de réfection pour les façades de maisons datant d'avant 1955 et donnant sur la voie publique. Le règlement est identique aux années précédentes excepté l'article 7 dans lequel la subvention passe à 18.00 €/m² au lieu de 17.00 €/m² pour une subvention maximale de 1800.00 €.

Infos pratiques

La Poste 04 66 81 25 02
9h - 12h / 13h30 - 17h du lundi au vendredi. Samedi : 9h - 12h.

Déchetterie lundi et vendredi de 14h à 17h • mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Trésor Public : 56 avenue René Pasquier 04 66 81 21 32

Paroisse catholique : 27 rue Henri Reilhe 04 66 81 20 35

Paroisse Protestante
04 66 81 93 59

Gendarmerie : 17 **SAMU** : 15

Pompiers : 18 ou 112

Pharmacie
Rue du Commandant Mezergues
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30. Le samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h.
Tél. : 04 66 81 20 88 -
Fax : 04 66 81 20 89
pharmacie.st.chaptes@orange.fr

Médecins: Fabien BEZEL
Emmanuelle REY-CORNILLET
Thibault LEBOULLANGER
9h-12h/15h-17h30
Infirmier en pratique avancée :
Sébastien CHAPDANIEL
8h-12h/15h-17h30
Av. du Champ de Foire -
Tél. : 04 66 81 15 01 ou doctolib pour la prise de rendez-vous.

Kinésithérapeutes :
Cédric CAMPOURCY, Sébastien VALLAT, Jeanne BENUREAU, Céline FISCHER, Jonas CHALBOS
ZAC de Carrière Vieille -
Tél. : 04 66 81 25 60

Dentiste :
Charles DRAGUTIN
Place du Champ de Foire -
Tél. : 04 66 81 24 04

Orthophoniste
Pauline LAVERDURE
Rue des Mases
Tél. : 09 50 90 08 73

Sage-femme
Clémence CASARA
Tél. : 06 78 67 01 78

Dans les startings blocks …

Le comité viens vous donner quelques informations. Concernant la fête du mois d'avril qui devait se tenir le weekend du 24 et 25 avril 2021, elle va encore une fois être annulée, toujours pour les mêmes raisons (covid-19) car l'état d'urgence est en vigueur, au moins, jusqu'au 1er juin. Pour ce qui est de la fête votive, qui doit se dérouler du mardi 17 au dimanche 22 août, nous n'avons encore aucune certitude. Néanmoins, le comité garde encore espoir. En tout cas, nous nous tenons prêts car les orchestres, les dj's, les raseteurs et les manades sont réservés et sont prêts à venir redonner vie à notre village. Un petit mot aussi sur le « pays » dans le Gardon. Tout d'abord, les clôtures sont désormais terminées et les portails devraient être posés au printemps 2021. La Loupio (abri) verra le jour par la suite. En attendant portez-vous bien, on espère vous revoir bientôt lors de nos manifestations et autour du verre de l'amitié. Comité des fêtes de st Chaptes

Dons pour les sans-abris.

« *Les petites mains* » ont confectionné des bonnets et récupéré des manteaux et des vestes, grâce à la générosité de plusieurs donateurs, pour les sans-abris dont s'occupe une association nîmoise. Le printemps va arriver, alors si avez des vêtements chauds à donner, n'oubliez pas que nous nous chargerons, toute l'année, de les remettre à cette association. De plus, si vous tricotez bonnets et écharpes, vous pourrez faire des heureux. Par ailleurs, une nouvelle demande vient de nous être communiquée : les produits d'hygiène (dentifrice, savon, shampoing) sont aussi les bienvenus. Les bénévoles des *« petites mains »* vous remercient d'avance : « *Une suite de petites volontés fait un gros résultat* » dixit Charles Baudelaire (1821-1867). Dons à déposer en mairie (à destination du CCAS).

Don du sang.

Les donneurs de sang restent mobilisés ! Ce vendredi 12 février, malgré une météo très maussade, les contraintes sanitaires liées au Covid 19, le couvre-feu à 18 h et le début des vacances scolaires, les volontaires de Saint-Chaptes et des villages voisins ont été nombreux à participer à la première collecte de 2021. Comme pour les précédentes, l'E.F.S. (établissement français du sang) avait mobilisé une équipe renforcée composée de Nîmois et de Montpelliérains (7 personnes au total) et, cerise sur le gâteau, les bénévoles de l'association locale ont également reçu du renfort ! Il a donc été accueilli 93 volontaires tout au long de l'après-midi dont 3 jeunes nouveaux donneurs qui ont fait leur tout premier don. Au total ce sont 90 poches de sang complet qui ont été prélevées ; ce qui présente un potentiel permettant de sauver 270 vies ! Enorme ! Nous adressons nos chaleureux remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont pu participer à cette collecte, avec un merci tout particulier à Elorie et à Céline qui ont accepté d'épauler les anciens. Outre l'accueil et le service aux donneurs, elles ont apporté jeunesse et féminité à notre équipe, avec bonne volonté, dévouement et surtout bonne humeur. Prochain rendez-vous le 21 mai 2021 Pour l'association Pierre Terme

Article 19 Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. Extrait de la Déclaration universelle des droits de l'Homme - 1948 Élus minoritaires du conseil municipal.

Pour ceux et celles qui ne sont pas passés en Mairie depuis plusieurs mois, nous vous informons que celle-ci a subi un sérieux coup de jeune et que son accès est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite. Le coût total des travaux s'élève à 83 206 € HT. Des subventions de l'État de 8200 €, de la région de 6 370 € et un fonds de concours de Nîmes métropole de 27 437 € ont été obtenus soit un autofinancement de 41 199 € (49,51 %).

Une borne interactive a été installée dans le hall d'entrée. Elle permet de consulter toutes les délibérations et arrêtés qui étaient affichés auparavant sur les grands panneaux dans l'entrée (affichage légal). Un accès au site Internet de la Commune est également possible. Nous vous rappelons que toutes les informations sont diffusées sur le site Internet, n'hésitez pas à parcourir les différents onglets avant d'appeler la Mairie, vous trouverez tous les renseignements utiles concernant l'urbanisme par exemple, la jeunesse (écoles – cantine – garderie – centre de loisirs), les formalités administratives, les règlementations, etc…

Avant travaux

Travaux réalisés

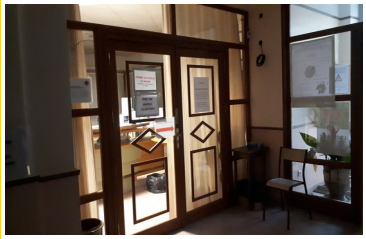

Borne interactive

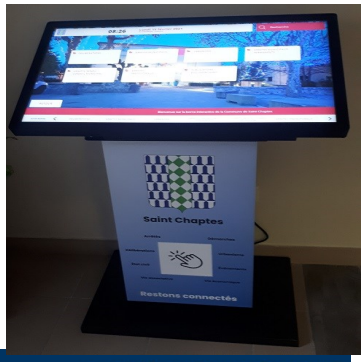

Notre village, notre patrimoine…

Saint Chaptes, petite commune de la gardonnenque où il fait bon vivre…
Chacun de nous, malgré des histoires de vies différentes, s'y est installé, depuis des décennies pour certains ou récemment pour d'autres. Nos « choix » qui nous ont sédentarisés au village nous imposent de faire lieu de vie commun…
Le bien « vivre ensemble » est l'affaire de tous.
Au détour des rues et des chemins de notre circonscription, je m'étonne quelques fois, je m'énerve souvent à la découverte de décharges sauvages en zones naturelles, d'encombrants sur des zones non prévues à cet effet, de détériorations de panneaux de signalisation, de graffitis, de dépôts de poubelles sans conteneurs réglementaires et en dehors des jours d'enlèvement.
Je peste aussi quotidiennement à la vue et à l'odeur des déjections canines qui jonchent de plus en plus le sol de nos rues et ruelles, qu'elles émanent de chiens en liberté ou tenus en laisse par leur propriétaire…
Alors que faire ??? Quelle est la solution ???
Se résigner ; « *Mon pauvre Monsieur, le monde va mal et l'on n'y peut rien changer* ». S'insurger et se battre comme le célèbre héros de De Cervantès, Don Quichotte, contre des moulins …
Dans tous les cas, s'interroger sur le comportement citoyen que nous devons adopter et inculquer à nos jeunes, en ayant tous conscience qu'après avoir refermé la porte de notre « chez nous », nous avons la responsabilité de gérer au mieux la propreté de « notre copropriété » …

Patrick DIAZ (propriétaire de chien)

Infos pratiques

Cabinet médical - Infirmières

AIGLAIN - AUDEMARD - GOUNIN Av. du Champ de Foire - 04 66 81 25 69
Catherine BERINGUER et Catherine REWUCKI 07 60 97 19 08
Aude DIET 70 Grand'Rue - 06 83 47 87 00
Karen DAURAT Av. de la République - 06 09 76 94 68
Jessica DE CORO 102 av de la République - 06 26 39 16 80
Corinne MORET 59 impasse des brebis 04 66 036749
Sandrine RICARD Place du Champ de Foire - 06 22 82 21 49
Line BURLON ZAC Carrière vieille 04 66 81 93 05

Présence 30

Service de soins infirmiers à domicile
11 place du Champ de Foire Association de la MSA ouverte à tous. 04 66 81 01

Mentions légales
Directeur de publication : Jean-Claude Mazaudier
Rédacteur en chef : Jean-Marie Cuillé
Toutes les informations doivent être adressées à
jean-marie.cuille@stchaptes.fr *ou* annelaure.hunot@gmail.com
avant le 25 du mois pair précédant le mois de parution impair.
Tirage : 1000 exemplaires

Tirage sur papier recyclé.
Ne pas jeter sur la voie publique.